



## Le projet REPIC, début d'une politique de restauration des herbiers sous-marins à posidonie en France ?

Communiqué de presse du 2 septembre 2019 émis par Andromède océanologie

Du 12 au 22 Aout dernier, six plongeurs d'Andromède océanologie ont replanté 16 000 faisceaux de posidonie pour restaurer 150 m<sup>2</sup> de cet habitat sous-marin protégé. Les transplants proviennent d'arrachages par les ancres de navires ; ils ont été collectés en plongée à proximité de la zone de replantation. La méthode de transplantation ainsi que la survie et la croissance des plants font l'objet d'un suivi scientifique jusque 2024. La zone de réimplantation se situe à l'intérieur d'une zone interdite à la navigation, située à l'est du Golfe Juan, sur la commune d'Antibes.



Cette opération est la première du projet REPIC, un programme expérimental de restauration des herbiers de posidonie en France. Les objectifs du projet REPIC sont d'expérimenter la capacité de restauration des herbiers de posidonie dégradés par les mouillages sur trois sites atelier particulièrement impactés par cette pression et situés dans le département des Alpes Maritimes : Golfe Juan (communes de Vallauris / Antibes), rade de Villefranche (Villefranche sur mer) et rade de Beaulieu sur mer (Saint-Jean-Cap Ferrat). Ce programme ambitionne de replanter 1000 m<sup>2</sup> de posidonie d'ici à 2022, sur des sites protégés de nouveaux dommages (interdiction de mouillages), une première en France !

La posidonie est une plante à fleurs sous-marine protégée qui vit uniquement en Méditerranée. Entre 0 et 40 m de profondeur, elle forme de vastes prairies appelées herbiers qui sont à l'origine de nombreux services écosystémiques (clarté des eaux, maintien des plages, ressources halieutiques, stockage de CO<sub>2</sub>...). Les herbiers de posidonie français ont perdu 13 % de leur surface depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle à cause des aménagements côtiers principalement. Le mouillage des bateaux est lui aussi responsable de dommages physiques. La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) est notamment fortement impactée par la pression de mouillage : en une dizaine d'années, certains secteurs ont perdu plus de 100 ha d'herbier vivant comme le golfe Juan (disparition locale de 35% des herbiers).

Dans le monde, des essais de transplantations ont été entrepris pour aider à restaurer ces prairies sous-marines, certains avec de bons taux de survie. Cependant, les opérations de grande envergure sont inexistantes.

Le programme REPIC est financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et Andromède océanologie (participation à la compensation carbone des expéditions Gombessa, portée par Laurent Ballesta).

Contact presse :

Florian Holon, Directeur général adjoint d'Andromède océanologie

[florian.holon@andromede-ocean.com](mailto:florian.holon@andromede-ocean.com) / Tel : 04 67 66 32 48

*Photos du communiqué de presse :*

*Photo de gauche, plongeur (au centre) en train de replanter de la posidonie dans une trouée issue d'anciens dommages physiques au sein d'un herbier. Crédits : Andromède océanologie*

*Photos de droite : plongeur en train de repiquer un fragment de rhizome (tige souterraine) de posidonie, une plante à fleur sous-marine protégée. Crédits : Andromède océanologie.*